



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)  
- 2 mai 2009**

**Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.**

**Bonne lecture !**

**Comité communication du CNC**

<http://www.lecnc.com>

[cnc@lecnc.com](mailto:cnc@lecnc.com)

\*\*\*\*\*

**Les Affaires, 2 mai 2009 - La création d'emplois demeure élevée aux États-Unis**

Pouls de l'économie. La lecture seule du taux de chômage peut fausser l'interprétation des statistiques du marché du travail.

Aux États-Unis, 663 000 emplois ont disparu, en mars; c'est le quinzième mois de repli. À ce jour, 3,7 % de l'ensemble des travailleurs ont perdu leur emploi, ce qui représente la deuxième contraction en importance en 50 ans. Le taux de chômage atteint maintenant 8,5 %, un sommet inégalé depuis 25 ans.

Toutefois, ces statistiques mensuelles sont une extrapolation des taux bruts de création et de destruction d'emplois. L'écart entre les deux indique s'il y a perte d'emplois et quelle en est l'ampleur. En période de récession, le taux de destruction brut commence à dépasser le taux de création brut, et les statistiques mensuelles sont négatives.

**Beaucoup de mouvement**

Ce qu'il faut toutefois bien saisir, c'est que, malgré la récession, le taux de création d'emplois brut demeure élevé, de l'ordre de 6 %. Il y a donc beaucoup de mouvements au sein du marché du travail américain, récession ou pas.

En outre, nous savons que le taux de destruction d'emplois peut reculer et le taux de création d'emplois, augmenter, même en pleine récession.

Plusieurs prévisionnistes utilisent intensivement, pour ne pas dire trop, la variable des demandes initiales d'assurance chômage comme indicateur précurseur du rapport mensuel de l'emploi. Un indicateur pertinent, mais qui trace un portrait incomplet de la dynamique du marché du travail. Une demande initiale d'assurance chômage indique qu'un travailleur vient de perdre son emploi. Ainsi, les demandes initiales reflètent le taux de destruction d'emplois brut, mais n'ont rien à avoir avec le taux de création d'emplois brut.

Les implications ? Le sommet des demandes initiales d'assurance chômage ne coïncide pas avec les plus grandes pertes mensuelles d'emplois. Le tout s'observe dans toutes les récessions récentes.

Cela dit, le temps aidant, le taux de destruction d'emplois brut devrait diminuer dans certains secteurs, notamment celui de la construction où les mises en chantier ont déjà chuté de 75 % aux États-Unis. En outre, les liquidités injectées par la Réserve fédérale et les plans de relance de l'administration Obama feront augmenter prochainement le taux de création d'emplois brut.

### **Rebond de la confiance au Canada**

L'indice de confiance des ménages canadiens a connu un deuxième gain d'affilée, en avril. L'indice a rebondi d'un peu plus de 7 points depuis son creux. Les consommateurs semblent de plus en plus sensibles à la baisse sans précédent des taux d'intérêt.

### **Stabilisation des ventes de maisons américaines**

Aux États-Unis, les ventes de maisons existantes ont reculé de 3 %, en mars, mais la chute importante suivant la déconfiture de Lehman Brothers semble bel et bien terminée. Certes, ces ventes demeurent volatiles d'un mois à l'autre, mais on peut désormais parler d'une stabilité de l'activité dans le marché de la revente.

Yanick Desnoyers, économiste en chef adjoint à la Financière Banque Nationale

\*\*\*\*\*

### **La Presse Affaires, 2 mai 2009 - Assurance emploi : Hausse de 21,9 % du nombre de prestataires depuis octobre**

Au Canada, les rangs des prestataires de l'assurance emploi gonflent à vue d'œil. Selon Statistique Canada, ils étaient 610 150 au mois de février, soit 7,8% de plus que le mois précédent, 21,9% de plus qu'en octobre 2008 et, finalement, 33,7% de plus qu'en février 2008.

Alors que les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario jadis les piliers de l'économie canadienne se font violemment brasser le pommier, le Québec ne s'en tire pas trop mal dans les circonstances.

En effet, au mois de février, Statistique Canada dénombrait 183 580 personnes touchant des prestations d'assurance emploi au Québec. Il s'agit d'une hausse de 4,4% par rapport au mois de janvier et de 15,6% comparativement à la situation enregistrée en février 2008.

En Alberta, la saignée dans le marché du travail s'apparente à une véritable catastrophe et affecte plusieurs secteurs de l'économie (construction, commerce, fabrication et services professionnels). En l'espace d'un an, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi a fait un bond de 94%! Depuis le mois d'octobre, la hausse observée frise 68%.

De février 2008 à février 2009, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont vu le nombre de prestataires de l'assurance emploi s'accroître de 67% et de 60% respectivement.

Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec qui regroupe les agglomérations urbaines de Québec et Lévis, le nombre de prestataires de l'assurance emploi a augmenté de 19% entre les mois de février 2008 et de février 2009 pour s'établir à 15 110.

Les données rendues publiques par Statistique Canada ne fournissent aucun renseignement pour l'ensemble de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Cependant, la direction régionale d'Emploi-Québec évalue que le nombre de prestataires de l'assurance emploi a grimpé de 32% en mars comparativement à la même époque en 2008.

Selon Statistique Canada, certaines RMR écotent plus que d'autres pour les ratés de l'économie. C'est le cas de celles de Calgary (114%), de Windsor (104%), d'Edmonton (96%), de Kitchener (96%) et de Victoria (89%), pour lesquelles l'augmentation du nombre de prestataires de l'assurance emploi a connu des sommets au cours des 12 derniers mois.

Statistique Canada ne s'attend pas à ce que la situation s'améliore à court terme puisque les demandes venant de nouveaux chômeurs en vue de toucher les prestations ne cessent d'affluer.

En février, 325 700 demandes ont été reçues, ce qui représente le plus grand nombre observé depuis 1997. Le nombre de demandes reçues en février a augmenté de 18,6% par rapport à janvier.

Statistique Canada fait remarquer que toutes les provinces ont enregistré une augmentation des demandes. Les plus fortes hausses ont été observées en Alberta (28%) et au Manitoba (22%). Pour le Québec, la hausse des demandes atteint 14% en février.

L'économiste en chef d'Exportation et Développement Canada (EDC), Peter Hall, a indiqué que l'économie mondiale ne retrouverait son équilibre que vers la fin de l'année 2010.

"Les pertes d'emplois dans la plupart des économies ne font que commencer et il faut s'attendre à ce qu'il y en ait davantage d'ici la fin de l'année", a-t-il prédit.

Pour 2009, EDC prévoit une baisse de 22% des exportations canadiennes, puis une reprise relativement modeste de 7,4% en 2010.

Gilbert Leduc

\*\*\*\*\*

## **Le Nouvelliste (Trois-Rivières), 2 mai 2009 - Manifestation devant le bureau de Danielle Saint-Amand : La coalition du 1er mai propose des solutions à la crise**

La coalition du 1er mai qui regroupe des organismes populaires, communautaires, de développement, de défense collective des droits et des centrales syndicales, tenait, hier, à l'occasion de la Fête internationale des travailleurs une manifestation devant le bureau de la députée de Trois-Rivières, Danielle Saint-Amand.

Une poignée de manifestants s'étaient rassemblés sous la pluie devant l'entrée du bureau de la députée qui était absente et représentée par son attachée Marianne Méthot.

La députée Paule Brunelle s'était déplacée dans le but de faire connaître le travail du Bloc pour bonifier le régime d'assurance-chômage.

Les groupes communautaires ont déclaré qu'ils réclament de vrais moyens pour relancer l'économie et qu'ils doutent que l'argent versé par le gouvernement aux banques et aux grandes entreprises soit suffisant.

Ils ont plutôt proposé trois solutions qu'ils qualifient d'efficaces et de bénéfiques à long terme.

La première concerne le gouvernement fédéral, à qui on demande de procéder dans tarder à une bonification substantielle du régime d'assurance-emploi, tant au plan de l'accessibilité au régime qu'au plan du taux des prestations versées.

La coalition suggère également que le gouvernement fédéral remette en place un programme d'aide pour les travailleurs âgés, victimes de licenciement collectif ou de fermeture d'entreprise.

Enfin, on réclame que le gouvernement provincial s'engage résolument dans la voie du maintien et du développement des services publics.

Michel Gagnon, du Regroupement des organismes communautaires en éducation populaire de la Mauricie, a dénoncé l'augmentation des tarifs d'Hydro-Québec et de l'alimentation en général, ce qui vient alourdir encore la situation des chômeurs touchés par la crise économique.

Louise Plante

\*\*\*\*\*

## **Le Quotidien (Chicoutimi), 2 mai 2009 - Fête internationale des travailleuses et des travailleurs : Pour une réforme de l'assurance-emploi**

Une réforme complète du régime de l'assurance-emploi s'impose, selon le Regroupement des

syndicats du Saguenay-Lac-Saint-Jean, afin de venir en aide aux travailleurs touchés par la crise économique.

Les représentants syndicaux de la région ont profité de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, hier, pour faire état de leurs revendications envers le gouvernement conservateur.

En conférence de presse, la porte-parole de l'Intersyndicale des syndicats du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Nathalie Savard, et celle de Solidarité populaire 02, France Simard, ont insisté sur "l'urgence d'agir pour le gouvernement".

"Depuis un an, dans notre région, le taux de chômage a grimpé de 2,3% pour s'établir à 12,1%. Le nombre de bénéficiaires de l'assistance sociale a augmenté de 3,4%, 5500 emplois ont été perdus et aujourd'hui, seulement 52% des gens en âge de travailler occupent un emploi. Vous voyez donc l'urgence d'agir dans une région comme la nôtre", affirme Nathalie Savard.

Les deux militantes ont mis l'emphase sur les quatre principales modifications à apporter au régime de l'assurance-emploi: une plus grande accessibilité aux prestations, une augmentation du taux d'indemnisation, l'abolition du délai de carence de deux semaines et l'établissement d'une sécurité de revenu pour les travailleurs âgés.

"En ce moment, seulement 42% des travailleurs peuvent bénéficier de l'assurance-emploi", a répété France Simard à plusieurs reprises.

Selon elle, la révolte est en train de gagner la population. "Le gouvernement ne peut comprendre la détresse psychologique que vivent les travailleurs. Il est à peu près temps qu'il réalise qu'il a une responsabilité sociale envers les gens et qu'il la prenne", soutient-elle.

De l'avis de Nathalie Savard, en ces temps difficiles, l'heure est plus que jamais à la mobilisation. "Il faut que la population se lève. Il est temps d'unir nos voix pour faire avancer la cause des travailleurs. Tous ensemble, nous pouvons faire changer les choses", dit-elle.

### **Célébrations**

Après les revendications, les gens étaient conviés à la célébration, à l'heure du dîner, lors d'un grand rassemblement tenu au Vieux Port de Chicoutimi. De nombreux travailleurs, représentants syndicaux, gens des médias et élus ont participé à l'événement.

Plusieurs y étaient pour manifester leur appui aux employés du journal Le Réveil, en lock-out depuis maintenant près de deux mois. Ces derniers étaient sur place pour vendre des hot-dogs et faire de la sensibilisation.

La présidente du Syndicat des travailleurs aux Éditions du Réveil (STER-CSN), Dominique Savard, était ravie de la belle réponse de la population. "Ça fait du bien aux employés de rencontrer les gens, de sentir leur appui", mentionne-t-elle.

La formation musicale Les Plogues, composée de quelques "lock-outés" du journal, animait la fête.

Samuel Tremblay

\*\*\*\*\*

### **La Tribune (Sherbrooke), 2 mai 2009 - Amélioration de l'assurance-emploi : La Coalition des sans chemise relance Harper**

Les mois passent et la récession frappe de plus en plus durement, mais le gouvernement conservateur de Stephen Harper refuse toujours d'améliorer le régime de l'assurance-emploi, dénoncent les syndicats et organismes de défense des chômeurs de l'Estrie.

"Notre message, c'est qu'il y a urgence de modifier la loi de l'assurance-emploi et que si le gouvernement le faisait cela aurait un effet multiplicateur positif", livre Denis Poudrier, du Mouvement des chômeuses et chômeurs de l'Estrie (MCCE).

En conférence de presse, hier à Sherbrooke, les syndicats et le MCCE, regroupés au sein de la Coalition des sans chemise, de même que des députés du Bloc québécois, ont profité de la journée de la Fête internationale des travailleurs pour relancer le gouvernement fédéral.

Ils demandent une plus grande admissibilité aux prestations, une hausse du taux d'indemnisation à 60 pour cent, l'abolition du délai de carence de deux semaines et une sécurité du revenu pour les travailleurs âgés.

"L'actuelle méthode de calcul du taux de prestations est inéquitable. Nous croyons qu'un calcul établi sur la moyenne des meilleures 12 semaines de la dernière année, avec un taux de 60 pour cent du salaire, serait plus juste", lance Sylvie Simoneau, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

"À l'heure actuelle, sur 1000 victimes de chômage, seulement 461 ont accès à l'assurance-emploi. Nous exigeons un critère unique d'admissibilité de 360 heures et l'augmentation du nombre de semaines payables. Ces mesures réduiraient considérablement les disparités de traitement reliées au lieu de résidence", souligne pour sa part Denis Poudrier.

Dans les conditions actuelles, seulement 38 pour cent des chômeurs sherbrookoïses ont droit à des prestations, contre une moyenne canadienne de 46 pour cent.

"Lorsque l'usine Gurit de Magog a fermé, 210 travailleurs ont perdu leur emploi, dont la moitié résidaient à Sherbrooke. Ils avaient le même employeur et payaient les mêmes cotisations que leurs collègues domiciliés à Magog, mais n'ont pas eu droit aux mêmes conditions", illustre Jean Lacharité, président du Conseil central de l'Estrie de la CSN.

Pour sa part, le député du Bloc québécois de Brome-Missisquoi, a déposé le projet de loi C-241

pour l'abolition du délai de carence de deux semaines et espère voir son adoption dans les prochaines semaines.

"Le projet de loi va aller en comité de révision et doit revenir aux Communes pour un troisième vote, ce qui peut se faire d'ici juin. Après, il ira au Sénat si les conservateurs ne nous mettent pas de bâtons dans les roues", explique Christian Ouellet.

Ce dernier prévient toutefois que "si les libéraux déclenchent des élections, ce projet de loi tombera à l'eau".

Pour Ricky Lewis, coordonnateur régional à la FTQ, "le délai de carence vise à faire porter la responsabilité des deux premières semaines de chômage sur travailleurs, il doit être aboli".

Denis Vigneault, de la CSD, rappelle que le mouvement syndical réclame toujours le rétablissement du "PATA" (Programme d'aide pour les travailleurs âgés), aboli sous les libéraux.

Denis Dufresne

\*\*\*\*\*

### **Le Rimouskois (Rimouski), 1er mai 2009 - L'assurance-emploi doit être bonifiée**

Pour la Fête des travailleurs, vendredi, la CSN et la FTQ se sont unies pour défendre tous les travailleurs, syndiqués ou non, en revendiquant des améliorations au programme d'assurance emploi.

Au nom de la Coalition des Sans-Chemise, les deux centrales syndicales et Action Chômage Kamouraska mènent une campagne de signatures pour demander à Ottawa d'améliorer le programme d'assurance-emploi sur quatre principaux éléments, soit une plus grande admissibilité aux prestations, une augmentation du taux d'indemnisation, l'abolition du délais de carence de deux semaines et l'établissement d'une sécurité du revenu pour les travailleurs âgés.

De nombreuses personnalités publiques et politiques ainsi que des représentants d'organismes, d'associations et d'entreprises de la région apportent leur soutien à cette campagne. «En période de crise, des bonifications concrètes au régime sont nécessaires et urgentes pour relancer l'économie. La caisse de l'assurance emploi doit servir à ceux qui y cotisent. Les travailleurs ont besoin de cet argent là», déclarent le président du Conseil central du Bas-Saint-Laurent de la CSN, Vincent Couture et le secrétaire régional de la FTQ, Yannick Proulx.

Alexandre D'Astous

\*\*\*\*\*

### **La Tribune (Sherbrooke), 2 mai 2009 - Travail partagé: un nombre record d'entreprises**

## **s'inscrit**

La récession économique est devenue une réalité bien concrète dans le secteur manufacturier en Estrie, alors qu'une soixantaine d'entreprises bénéficient actuellement du programme «Travail partagé» du gouvernement fédéral. Du jamais vu!

Selon des données obtenues par La Tribune auprès de diverses sources syndicales, cela représenterait près de 4000 travailleurs. L'Estrie comptait 31 500 emplois manufacturiers en 2008.

«Minimalement, on parle de 56 ou 57 demandes actives en Estrie et d'au moins 13 ou 14 autres demandes à l'étude», indique Marc Bellemare, conseiller syndical à la FTQ.

Le programme «Travail partagé» aide les employeurs et les travailleurs à éviter des mises à pied temporaires, lorsque le niveau d'activité est en baisse. D'une durée maximale de 52 semaines, il permet aux employés de travailler trois ou quatre jours par semaine et de toucher des prestations d'assurance-emploi pour les journées non travaillées.

Selon Marc Bellemare, la situation est plus prononcée en Estrie qu'ailleurs: «En Estrie, on retrouve 13 pour cent des demandes actives et 18 pour cent des travailleurs touchés, alors que la région ne représente que 4 pour cent de la population du Québec», illustre-t-il.

Durement éprouvé depuis 2003 par l'appréciation du dollar canadien face à la devise américaine et par la concurrence asiatique, le secteur manufacturier estrien continue donc de subir d'importantes difficultés.

Le conseiller syndical reconnaît que l'actuelle récession est en cause, mais rappelle que le secteur manufacturier estrien a perdu 14 800 emplois entre 2003 et 2008.

«On est en récession depuis décembre 2008, mais la crise manufacturière a commencé en 2003. Le problème c'est aussi le manque de corrélation entre les entreprises et le milieu», souligne-t-il.

«J'aimerais bien que les élus de la Ville de Sherbrooke passent autant de temps à parler d'emploi que du Centre régional de foires. Si c'était le cas, peut-être y aurait-il quelques idées sur la table!» lance Marc Bellemare.

Dans l'ensemble du Québec, près de 400 entreprises seraient inscrites au programme «Travail partagé», ce qui représentait 20 000 travailleurs.

Gilles Lecours, économiste à Emploi-Québec, confirme lui aussi les données obtenues par La Tribune.

Selon lui, le nombre d'entreprises inscrites à ce programme «est exceptionnellement élevé, c'est beaucoup plus qu'en temps normal».

«Mais, en même temps, ça sauve des emplois. Il est préférable de faire travailler ses employés trois ou quatre jours par semaine plutôt que d'en mettre la moitié à pied», fait-il valoir.

Autre signe que l'emploi en arrache en Estrie, 36 projets de formation pour 1256 salariés ont été autorisés par Emploi-Québec, au coût de 1,6 million \$, dans le cadre du programme «SERRÉ».

Celui-ci finance des activités de perfectionnement pour les travailleurs dont les entreprises sont touchées par le ralentissement économique et paye les salaires jusqu'à concurrence de 20 \$ l'heure. «Ça permet aux entreprises de garder leurs employés et de les former pour qu'ils soient mieux outillés lorsque viendra la reprise. Sinon, beaucoup de ces gens-là seraient mis à pied», explique M. Lecours.

En Estrie, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi a bondi de 45,6 pour cent dans la région entre mars 2008 et mars 2009, pour se fixer à 19 420 personnes. Le taux officiel de chômage est de 9 pour cent.

Le député du Bloc québécois pour Sherbrooke, Serge Cardin, reproche pour sa part au gouvernement Harper de ne pas avoir vu venir la récession et de ne pas avoir adopté des programmes d'aide pour le secteur manufacturier et forestier.

«Il ne fallait pas être devin pour voir que ça irait mal. Il aurait fallu des mesures de sauvegarde pour le textile, telles que permises par l'Organisation mondiale du commerce, des garanties de prêts aux entreprises et des crédits d'impôt remboursables pour la recherche. Le gouvernement avait des surplus et les a envoyés à la dette», déplore-t-il.

La Tribune a déposé une demande auprès de Développement des ressources humaines Canada pour obtenir les données officielles sur le travail partagé.

Denis Dufresne

\*\*\*\*\*

## **Le Reflet du lac (Estrie), 1er mai 2009 - La campagne bat son plein en Estrie : Révision de l'assurance-emploi**

La campagne pour réclamer d'urgence du gouvernement fédéral une révision de l'assurance-emploi afin de permettre aux personnes qui se retrouvent au chômage de bénéficier d'un régime de qualité, bat son plein dans la région de l'Estrie.

Les activités du 1er mai, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, sont une bonne occasion de mettre à l'avant-scène cette revendication. En effet, alors que le taux de chômage augmente à tous les mois dans toutes les régions du pays, il est urgent que le gouvernement fédéral reconnaisse l'aide dont les gens ont besoin en provenance d'Ottawa au chapitre des mesures de soutien économique.

En Estrie, la Coalition des sans chemise, coalition composée de la CSN, la FTQ, la CSD, la CSQ, du Mouvement des chômeuses et chômeurs de l'Estrie, mènent une campagne de signatures pour demander à Ottawa d'améliorer le programme d'assurance-emploi sur quatre principaux éléments, soit une plus grande admissibilité aux prestations, une augmentation du taux d'indemnisation, l'abolition du délai de carence de deux semaines de même que l'établissement d'une sécurité du revenu pour les travailleurs âgés.

### **L'augmentation du taux de prestations**

« L'actuelle méthode de calcul du taux de prestations est inéquitable. Nous croyons qu'un calcul établi sur la moyenne des meilleures 12 semaines de la dernière année, avec un taux de prestations à 60% du salaire serait beaucoup plus juste », a déclaré Sylvie Simoneau, présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie-CSQ.

### **L'abolition du délai de carence**

« Le délai de carence est une méthode passéiste visant à faire porter la responsabilité des deux premières semaines de chômage sur le dos des travailleuses et des travailleurs. Ce délai de deux semaines, assimilé à une pénalité, doit être aboli » déclarait Ricky Lewis, coordonnateur régional à la FTQ.

### **Sécurité du revenu pour les travailleurs âgés**

Depuis la disparition du Programme d'adaptation pour les travailleurs âgés (PATA) en mars 1997, il n'existe plus de programme de soutien du revenu visant spécifiquement les travailleuses et les travailleurs âgés victimes de licenciement collectif ou de fermeture d'entreprise.

« Or, la mise en place d'un nouveau programme de soutien du revenu fait l'unanimité. Une telle revendication est même soutenue par le gouvernement du Québec ; malgré cela, Ottawa fait la sourde oreille et refuse de bouger », de préciser Jean Lacharité, président du Conseil central de l'Estrie - CSN.

### **Admissibilité aux prestations**

« Sachant que sur 1 000 victimes du chômage, seulement 461 ont accès à l'assurance-emploi, il est plus que légitime d'exiger d'importantes améliorations au niveau de l'accessibilité au régime. Nous exigeons un critère unique d'admissibilité de 360 heures et l'augmentation du nombre de semaines payables afin de répondre aux besoins des travailleurs et travailleuses. Ces mesures réduiraient considérablement les disparités de traitement reliées à notre lieu de résidence », affirme Denis Poudrier, coordonnateur du MCCE.

De nombreuses personnalités publiques, politiques de même que les représentants d'organismes et d'associations de la région ont déjà apporté leur support à cette campagne et seront invités au cours des prochaines semaines à appuyer cette campagne.

Dans le cadre de la fête du 1er mai, ce sera l'occasion de mettre en branle ces revendications lors d'une grande soirée de solidarité, à compter de 20 heures au Théâtre Granada, avec la participation

des Zapartistes dans un spectacle d'humour qui fait réfléchir.

L'amélioration de l'assurance-emploi est un enjeu de solidarité sociale. Prenez-y part !

Vincent Cliche

\*\*\*\*\*

### **Le Quotidien (Chicoutimi), 1er mai 2009 - Assurance-emploi: Robert Bouchard se réjouit**

Le député Robert Bouchard se réjouit des progrès réalisés dans la bataille que mène son parti afin d'éliminer le délai de carence de deux semaines imposé aux nouveaux requérants de l'assurance-emploi.

Le projet de loi C-241, visant à modifier la Loi sur l'assurance-emploi, a franchi l'étape de la deuxième lecture, mardi, à la Chambre des communes. Il sera maintenant envoyé devant le Comité permanent des ressources humaines.

En vertu de ce projet de loi, les travailleurs seraient admissibles au régime d'assurance-emploi immédiatement après avoir perdu leur emploi.

«Notre projet de loi veut offrir une aide concrète aux travailleurs qui perdent leur emploi en leur évitant de se trouver en période où ils ne perçoivent aucun revenu, explique Robert Bouchard. Le résultat du vote constitue une bonne nouvelle pour tous ceux et celles dans la région qui se trouvent actuellement menacés de perdre leur emploi. Nos travailleurs forestiers qui vivent actuellement des heures difficiles pourraient bénéficier de cette mesure concrète et facilement réalisable.»

Les libéraux et les néo-démocrates ont donné leur appui au projet du Bloc québécois, à l'encontre du Parti conservateur. Le vote du président de la Chambre, Peter Milliken, a été nécessaire pour briser l'égalité des voix de 138 à 138.

Samuel Tremblay

\*\*\*\*\*

### **Le Quotidien (Chicoutimi), 1er mai 2009 - Ne plus fermer les yeux sur la pauvreté : Le message du 1er mai de Mgr André Rivest**

L'évêque du Diocèse de Chicoutimi, Mgr André Rivest, n'a pas l'habitude de prendre des positions politiques. Mais en cette Journée des travailleurs, qui se vit sur fond de crise économique, il trouve important de dénoncer la distribution des richesses, qui fait en sorte que le fossé entre bien nantis et pauvres s'élargit de plus en plus. Mgr Rivest joint sa voix à celle des autres membres de l'Assemblée des évêques catholiques pour rappeler qu'en cas de crise, lorsque

les logiques financières ont pour seule fin la recherche d'un profit immédiat, les plus pauvres sont les premières et bien innocentes victimes.

"On ne peut vivre l'Évangile et se fermer les yeux sur la pauvreté, les injustices et les phénomènes d'appauvrissement dont sont responsables les grandes entreprises. J'ai la conviction profonde qu'il y a quelque chose qui se passe quand on ne donne pas aux gens ce qui leur appartient. Si je ne prends pas de position politique, quand une organisation se bat pour assurer et améliorer l'accessibilité à l'assurance-emploi, par exemple, j'embarque avec elle à 100%", confie Mgr Rivest.

Il rappelle que l'Église oeuvre depuis de nombreuses années avec des organismes sociaux et syndicaux qui ont à coeur le sort des plus démunis et des travailleurs. Pour lui, elle agit comme un phare pour éviter les écueils, mais aussi comme un phare qui donne une direction en faveur d'une plus grande justice. Dans la région, le comité de la pastorale sociale est très actif, comme en témoigne le responsable diocésain, François Malenfant. Une quinzaine de permanents, appuyés par des bénévoles, s'impliquent dans le domaine social sur tout le territoire.

"Nous sommes en lien avec des organismes qui défendent les droits des gens. Nous ne pouvons être experts dans tout, alors nos partenaires nous alimentent et nous permettent de nous ajuster aux nouvelles réalités. Nous sommes pleinement conscients des difficultés vécues, notamment dans plusieurs petites municipalités qui vivent de la forêt", note François Malenfant.

Il souligne que des membres de son équipe participent ainsi tous les ans aux Journées sociales du Québec, des activités qui permettent de discuter de diverses problématiques et de trouver des pistes d'action régionales. Ils sont également membres du Collectif pour un Québec sans pauvreté, qui présentera bientôt une pétition à l'Assemblée nationale pour bonifier la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

"Nous portons un regard lucide sur les situations régionales et les enjeux. Nous sommes mobilisés avec les gens pour prôner une prise en charge locale du développement et pour soutenir les producteurs d'ici", conclut François Malenfant.

Isabelle Labrie

\*\*\*\*\*

### **CSN, 1er mai 2009 - Crise économique: Ottawa doit investir davantage - La CSN appuie le nouveau plan d'aide du Bloc Québécois**

La Confédération des syndicats nationaux donne son appui au plan d'aide du Bloc Québécois dévoilé hier à Ottawa et intitulé "Pour passer à travers la crise : Agir maintenant."

Devant la hausse du chômage et la détérioration rapide de l'économie, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, estime que le gouvernement fédéral doit adopter de nouvelles mesures budgétaires. "Le Canada a les moyens d'agir. Il détient la dette la plus basse du G7. Le plan de 32

milliards sur deux ans du Bloc Québécois représente un effort additionnel qui correspond à 2 % du PIB. Au total, le plan de relance fédéral atteindrait 4,1 % du PIB, un effort comparable aux autres pays de l'OCDE", de plaider la leader syndicale.

### **Sortie de crise : le monde d'abord !**

En cette journée internationale des travailleuses et des travailleurs, la présidente de la CSN affirme "qu'il faut s'occuper du monde d'abord, ce que le dernier budget fédéral ne fait pas. Le plan de 13 milliards du Bloc qui vise à aider les gens à passer à travers la crise doit être mis en oeuvre immédiatement par le gouvernement conservateur."

Le plan de relance du Bloc Québécois vise à resserrer le filet social et redonner confiance ; stimuler l'emploi et l'investissement; appuyer le Québec; et stimuler les dépenses stratégiques et la réduction de la dépendance au pétrole, objectifs qui vont tout à fait dans le sens du cahier de revendications de la CSN adopté lors de son dernier conseil confédéral en mars dernier. Intitulé "Pour sortir de la crise plus solidaires", ce cahier prône un plan d'investissement social, un plan de développement vert et soutenable, ainsi qu'une panoplie de mesures visant la relance de l'emploi et la réglementation du capitalisme financier.

### **Réformer l'assurance-emploi**

"Pour la première fois, le Canada entre en récession sans un programme valable d'indemnisation du chômage et sans programme de stabilisation du revenu. Il est urgent d'apporter des changements pour améliorer l'accessibilité au régime, le taux de prestations et le délai de carence", martèle la dirigeante syndicale. C'est ainsi que la CSN appuie sans hésitation les mesures de réforme du Bloc Québécois qui visent la bonification de l'assurance-emploi et un programme de soutien du revenu des travailleurs âgés.

### **Soutenir les secteurs manufacturier et forestier**

"Alors que le gouvernement conservateur a consenti des prêts et des garanties de prêts de plusieurs milliards à l'industrie automobile ontarienne, il n'a versé que 170 millions à l'industrie forestière à travers tout le Canada. C'est totalement inéquitable", de rappeler Claudette Carbonneau. La CSN appuie donc le plan de 7 milliards de dollars destiné à soutenir et à stimuler l'emploi, principalement dans les secteurs manufacturier et forestier.

### **Appuyer le Québec**

Que ce soit les mesures pour encourager la formation, la recherche et le développement, soutenir les régions, éliminer le plafonnement de la péréquation, compenser le Québec pour l'harmonisation des taxes de vente, rétablir les transferts en matière de programmes sociaux et d'éducation postsecondaire ou développer une économie plus verte, la CSN s'engage à faire pression auprès du gouvernement fédéral pour que les revendications communes de la centrale syndicale et du Bloc Québécois soient mises en place.

"La consolidation de nos services publics est essentielle particulièrement en période de crise économique. L'augmentation des paiements de transfert est incontournable, non seulement en santé mais en éducation supérieure, une mission nettement sous financée par le gouvernement

fédéral, mais qui constitue pourtant un pilier important pour sortir de la crise et définir autrement notre avenir", de poursuivre la présidente de la CSN.

"En ce 1er mai, mes pensées accompagnent les travailleuses et les travailleurs qui ont perdu leur emploi ou qui sont menacés de le perdre. Nous avons l'occasion de faire défendre des valeurs différentes de celles qui ont prévalu au cours des dernières décennies. Si les mesures pour contrer la paralysie financière et pour contribuer à la relance de l'économie sont essentielles, celles visant les travailleurs qui sont victimes de cette crise le sont tout autant", de conclure Claudette Carbonneau.

Renseignements: Michelle Filteau, directrice du Service des communications de la CSN, bureau: (514) 598-2162, cellulaire: (514) 894-1326

\*\*\*\*\*

### **FTQ, 1er mai 2009 - La FTQ réagit au plan d'aide du Bloc Québécois pour passer à travers la crise économique**

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ne peut qu'appuyer le plan proposé par le Bloc Québécois pour faire face à la crise économique qui frappe le Canada et le Québec. "Les mesures proposées, en ce qui a trait entre autres au secteur manufacturier dont la forêt, à la bonification des transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire et aux programmes sociaux, en plus de proposer d'investir 3,55 milliards de dollars, correspond en tout point à ce que souhaite la FTQ dans un plan d'aide. Nous demandons instamment au gouvernement conservateur de Stephen Harper de mettre de côté son idéologie du laisser-faire et de prendre acte que nous sommes en pleine crise et que les économies canadienne et québécoise ont besoin d'un peu d'oxygène", a déclaré le président de la FTQ, Michel Arsenault.

#### **Il faut soutenir les familles par de véritables mesures**

"Face au chômage qui frappe durement les travailleurs et les travailleuses, Ottawa ne peut rester les bras croisés et espérer que la situation reviendra à la normale par la pensée magique. Il faut des mesures énergiques et rapides pour tenter d'atténuer les mises à pied et les fermetures d'usine. Stephen Harper doit être au-dessus de la mêlée et devenir le premier ministre de tous les Canadiens, pas seulement celui des gens de la droite. Comme on le craignait, la crise s'aggrave. Il faut de toute urgence bonifier le régime d'assurance-emploi. C'est non seulement nécessaire, mais en terme d'impact, l'aide aux chômeurs revient directement dans l'économie. C'est ce qu'il y a de plus productif compte tenu des circonstances", a ajouté le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

#### **Le temps presse, il faut agir!**

"Depuis 2004, il s'est perdu 110 000 emplois au Québec dans le secteur manufacturier. Le temps presse pour tenter de sauver cette économie durement frappée par la crise, ce qui handicape sérieusement plusieurs régions du Québec. Ottawa doit également investir dans le transport en commun et dans la modernisation des réseaux. Le fédéral a aussi le devoir de mettre en place une politique d'achat canadien", a conclu le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Renseignements: Jean Laverdière, cellulaire (514) 893-7809; Source: FTQ

\*\*\*\*\*

## **SCFP, 1er mai 2009 - Déclaration du SCFP pour le 1er mai**

Le 1er mai 1886, des centaines de milliers de travailleurs nord-américains se sont mobilisés pour exiger la journée de travail de huit heures. Les événements qui se sont déroulés cette semaine-là - au Haymarket Square de Chicago et ailleurs - symbolisent depuis l'esprit tenace et révolutionnaire du mouvement syndical.

Depuis plus de 100 ans, les travailleurs du monde entier profitent du 1er mai pour faire le point sur les victoires remportées et sur le chemin qui reste à parcourir.

Dans l'esprit international du 1er mai, nous ne devons pas oublier que la lutte pour des conditions de travail sécuritaires et équitables dépasse nos frontières. Ce 1er mai, le SCFP s'efforcera d'empêcher la ratification d'un accord de libre-échange avec la Colombie, un pays qui réprime violemment les droits des syndicalistes. Les militants de la société civile et les syndicalistes y risquent leur vie en défendant les droits élémentaires du travail : plus de 2 500 d'entre eux ont été assassinés par l'Etat et ses paramilitaires depuis 1986. Plus de 49 syndicalistes ont été tués en Colombie en 2008. Plus que jamais, le mouvement syndical canadien doit appuyer solidairement les travailleurs de partout au monde qui se battent pour leurs droits fondamentaux.

La crise économique mondiale n'a fait qu'exacerber l'importance d'un mouvement syndical fort. Les travailleurs de tout le Canada luttent pour protéger leurs emplois et leurs retraites et pour améliorer l'accès à l'assurance-emploi. Le SCFP et le mouvement syndical ne resteront pas les bras croisés pendant que les employeurs et les gouvernements s'en prennent aux travailleurs et aux services publics. La solution n'est pas de briser les syndicats. La solution est de stimuler l'économie avec des services publics solides, de créer des emplois dans tous les secteurs et de garder l'argent dans nos collectivités au lieu de le verser dans les coffres des grandes entreprises.

Les membres du SCFP d'un bout à l'autre du pays peuvent être fiers de leurs réalisations. Nous avons tenu d'innombrables négociations collectives positives et nos membres se sont donnés corps et âme à l'amélioration et au renforcement de notre syndicat.

Profitons donc du 1er mai pour célébrer nos victoires passées, mais aussi pour faire le point, pour nous renouveler et pour réaffirmer notre détermination à aller de l'avant.

\*\*\*\*\*

## **Les Affaires, 30 avril 2009 - Presque 6,3 millions de chômeurs américains**

Le nombre de nouvelles inscriptions au chômage a baissé de façon inattendue la semaine dernière

aux Etats-Unis, mais le nombre de chômeurs continue d'augmenter pour s'approcher des 6,3 millions et établir un 13e record hebdomadaire consécutif, selon les données publiées par le gouvernement jeudi.

Le ministère du Travail a fait état de 631.000 inscriptions au chômage la semaine dernière, contre 645.000 la semaine précédente. Le nombre total de chômeurs inscrits est de plus de 6,27 millions, son niveau le plus élevé depuis 1967 que ces statistiques nationales existent.

Par ailleurs, la consommation a reculé plus que prévu en mars tandis que l'épargne progressait, signe s'il en fallait de ce que l'économie n'est pas encore sortie de la crise.

\*\*\*\*\*

### **Bloc québécois, 29 avril 2009 - Délai de carence : une victoire**

Le projet de loi C-241 *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (suppression du délai de carence)*, qui vise à éliminer le délai de carence de deux semaines imposé aux nouveaux requérants pour les prestations d'assurance-emploi, a franchi une étape importante aujourd'hui. Le projet de loi a franchi l'étape de la deuxième lecture pour être envoyé devant le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Le projet de loi a été déposé par le député de Brome-Missisquoi, Christian Ouellet.

« Notre projet de loi veut offrir une aide concrète aux travailleuses et aux travailleurs qui perdent leur emploi en leur évitant de se trouver en période où ils ne perçoivent aucun revenu. Le résultat du vote aujourd'hui constitue donc une bonne nouvelle pour nos travailleuses et nos travailleurs qui se trouvent actuellement menacés de perdre leur emploi, ainsi que pour un très grand nombre des communautés du Québec dont l'économie est menacée par les fermetures qui sont engendrées par la crise économique », a commenté le porte-parole du Bloc Québécois en matière de ressources humaines et développement social et député de Chambly-Borduas, Yves Lessard.

« Le travail n'est pas terminé, mais il reste que le vote d'aujourd'hui constitue une étape fort importante et significative puisque c'est la majorité des parlementaires de la Chambre qui ont signifié leur appui à notre projet de loi », a poursuivi le député.

« L'élimination du délai de carence constitue une mesure urgente dans le contexte actuel de crise économique. À terme, c'est toutefois une réforme en profondeur du régime d'assurance-emploi qui est nécessaire pour redonner au système d'assurance-emploi la vocation pour laquelle il a été créé, c'est-à-dire un soutien fiable et efficace aux travailleuses et aux travailleurs qui perdent leur emploi. Le Bloc Québécois mène une bataille importante pour l'élimination du délai de carence, mais ça ne nous empêchera aucunement de poursuivre la lutte pour mener à bien les autres réformes qui sont nécessaires », a conclu la porte-parole adjointe en matière de ressources humaines et développement social et députée de Saint-Lambert, Josée Beaudin.

\*\*\*\*\*

### **La Presse Canadienne, 29 avril 2009 - Chômage: un projet éliminant le délai de carence progresse aux Communes**

Les Communes ont voté mercredi l'adoption de principe d'un projet de loi qui éliminerait la période d'attente imposée aux chômeurs avant qu'ils puissent toucher des prestations d'assurance-emploi.

Les libéraux, les bloquistes et les néo-démocrates ont uni leurs voix pour appuyer le projet de loi d'initiative parlementaire, émanant du Bloc québécois, à l'encontre des conservateurs, mais il a fallu un vote du président de la Chambre, Peter Milliken, pour briser l'égalité des voix 138-138 et faire adopter la mesure en deuxième lecture. Le président de la Chambre vote uniquement en cas d'égalité.

En vertu de ce projet de loi, déposé par le bloquiste Christian Ouellet, les travailleurs seraient admissibles au régime d'assurance emploi immédiatement après avoir perdu leur emploi. A l'heure actuelle, on leur impose un délai de carence de deux semaines avant l'envoi du premier chèque de prestation.

La législation est maintenant soumise à l'étude détaillée en comité. Pour devenir loi, elle doit être adoptée en troisième lecture, puis approuvée par le Sénat.

Des projets de loi semblables ont été proposés régulièrement depuis 2003, mais aucun n'a jamais été approuvé.

Au cours du débat sur son projet de loi, M. Ouellet a soutenu que si quelqu'un perd une semaine de travail, il devrait être indemnisé. Selon lui, la période d'attente n'est rien d'autre qu'une façon de punir les travailleurs.

\*\*\*\*\*

### **L'Express (Drummondville), 29 avril 2009 - Le projet de loi du Bloc québécois chemine**

Le député de Drummond tient à informer la population de l'état d'avancement des travaux parlementaires sur le projet de loi qu'a déposé son collègue Christian Ouellet, député de Brome-Missisquoi.

«Le 22 avril dernier avait lieu à la Chambre des communes, la deuxième et dernière heure de débat sur le projet de loi C-241, déposée à la première session de la 40e législature. Le projet de loi C-241 vise essentiellement à modifier la loi sur l'assurance-emploi afin d'en supprimer le délai de carence. Ce délai de deux semaines de pénalité imposé aux travailleurs et travailleuses qui perdent leur emploi et se retrouvent dans une situation financière précaire, se veut une injustice envers ces femmes et ces hommes qui, chaque jour, construisent notre pays», a déclaré Roger Pomerleau.

C'est mercredi après-midi, le 29 avril, qu'aura lieu le vote sur cet important projet de loi.

«Nous l'avons déjà dit et nous croyons essentiel de le réitérer que dans sa forme actuelle, le régime pénalise les travailleuses et les travailleurs qui perdent leur emploi en leur imposant un délai de carence de deux semaines. C'est contreproductif et ça ne concorde pas avec les finalités pour lesquelles le régime d'assurance-emploi a été conçu. Nous souhaitons qu'une majorité de députés saisisse le caractère d'exception de la situation que nous vivons et appuie le projet de loi du Bloc Québécois. Une réforme est nécessaire plus que jamais et elle commence par l'abolition de cette flagrante injustice à l'égard de la population», a conclu Roger Pomerleau.